



**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 12 Octobre 2021**

**Présents** : Eve MAUREL, Armelle TOUATI, Brice DE BALMAN, Bruno PEREZ ;  
Frédéric AMOURDEDIEU, Thierry RIMBAUD, Céline SAGLIETTO

**Absent excusés**: Paul COPETE, Claude GARCIN, Christelle ORGIAS-MANZONI

**Secrétaire de séance** : Brice DE BALMAN

Signature du compte rendu du 07/09/2021

**Ordre du jour** :

- Délibération location salle Camille Claudel ponctuelle aux entreprises et associations pour réunions, conférences, séminaires, formations....
- Délibération pour l'adhésion au groupement de commande Cotelub
- Divers : échanges sur le futur rendez-vous avec l'AMO

**1- Délibération location salle Camille Claudel ponctuelle :**

Madame le Maire explique au Conseil Municipal qu'en raison d'une demande croissante de location de la salle Camille Claudel par des entreprises et associations de manière ponctuelle, il serait pertinent de délibérer sur les tarifs de location afin d'abonder la section de fonctionnement.

Madame le Maire propose de fixer à 20€ de l'heure la location pour les entreprises et 10€ de l'heure pour les associations.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, vote POUR

**2- Délibération pour l'adhésion au groupement de commande Cotelub :**

Madame le Maire explique aux élus que Cotelub propose de former un groupement de commande concernant la fourniture et l'entretien des hydrants, la vérification périodique des installations, la fourniture et l'entretien des défibrillateurs. Madame le maire précise que le groupement durera 5 ans, que cet engagement dans le groupement de commande ne contraint pas la commune à solliciter les fournisseurs qui auront été sélectionnés mais seulement de pouvoir bénéficier d'offres plus avantageuses le cas échéant.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, vote POUR

**DIVERS** :

**RDV AMO** : Madame le Maire explique que le premier RDV avec l'AMO aura lieu prochainement et qu'elle souhaiterait connaître les sujets que les élus pensent importants d'aborder avec eux. Les élus demandent de faire le nécessaire pour que l'extension gêne le moins possible les habitations déjà existantes, notamment en termes de circulation de véhicules, de prévoir des espaces de stationnement suffisant grand, de privilégier les zones arborées, d'être vigilant au cours de l'avancée du projet au positionnement des candélabres afin qu'ils se situent à des emplacements ne gênant pas les habitants. Il est proposé au conseil de mettre en place une boîte à idée qui se trouvera sur le bloc boîte aux lettres à l'entrée du cœur de village, celle-ci permettra de recueillir les remarques des sannois de façon anonyme ou non et de les traiter régulièrement.

**NOUVEAUX ARRIVANTS** : Madame le Maire propose de remettre en place l'accueil des nouveaux arrivants, peut-être dans le cadre d'un apéritif organisé en début d'année par la commission des fêtes et charge Mme Touati, déléguée à cette commission, de l'organiser début 2022 pour les nouveaux arrivants 2020 et 2021.

**RELAIS VÊTEMENTS** : Madame le Maire informe Mme Saglietto que sa demande de mise en place de relais vêtement a bien été prise en compte et que la demande a été transmise à Cotelub.

**BENNE A DECHETS VERTS** : Madame le Maire informe les élus que Sannes accueillera la benne à déchets verts les 23 et 24 octobre ainsi que les 6 et 7 novembre, elle sera placée sur le délaissé départemental à la sortie d'agglomération en direction de Cucuron, Madame le Maire précise que l'information sera mise sur le site internet de la commune, et demande à M De Balman de bien vouloir faire circuler l'information sur les réseaux sociaux.

**REUNION SCOT COTELUB** : Madame le maire explique qu'une réunion d'échange organisée par Monsieur le Sénateur Jean-Baptiste BLANC aura lieu le 18 octobre à 18h30 dans les locaux de Cotelub, ne pouvant être présente elle demande un volontaire pour y participer. Monsieur De Balman se porte volontaire pour représenter la commune à cette réunion.

**REUNION SUR LES PROJETS DE TERRITOIRE** : organisée par Cotelub le 19/11 à la salle des fêtes de La Tour d'Aigues, tous les élus sont concernés et peuvent y participer.

Madame le Maire clôture la séance à 20h.

Eve MAUREL Maire 	Armelle TOUATI 1ere adjointe 	Brice DE BALMAN 2° adjoint 
Bruno PEREZ 3ème Adjoint	Frédéric AMOURDEDIEU Conseiller 	Benjamin BARNOUIN Conseiller 
Paul COPETE Conseiller 	Claude GARCIN Conseiller 	Christelle ORGIAS-MANZONI Conseillère 
Thierry RIMBAUD Conseiller 	Céline SAGLIETTO Conseillère	